

le **Cem**aphore

Bulletin d'information
sur la mobilité



Au sommaire

LES SUJETS DU MOIS

- Essayez le système de voitures partagées ou car-sharing : « cambio »
- Le Gracq ouvre une Maison des cyclistes à Namur
 - Le vélo, meilleur allié du TEC...

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR

L'AGENDA

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le centre de documentation (livres, articles, dossiers etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

La parole à ... Jean PIPART, nouveau CeM de la ville de Tournai

Le cycle de formation A5 des CeM vient de se conclure. A l'issue de ce parcours, que l'on peut qualifier d'initiatique, les CeM sont prêts à appréhender les problèmes de mobilité de façon globale et innovante .

« Initiatique » qualifie bien cette formation. En un minimum de temps, ce « grand gourou » de Pierre Chastellain est arrivé à nous inculquer son savoir. Nanti de quelques formules et tournures bien à lui, d'un dialecte authentique et d'un accent révélateur qui trahit ses origines, il nous a fait passer tour à tour du rôle d'ingénieur, à celui d'aménageur, en passant par celui de gestionnaire de transport public ou encore de politicien.

Formation complète et achevée, certainement pas, mais révélatrice de la complexité du métier et surtout de sa « transversalité ». La mobilité fait aujourd'hui partie intégrante de notre cadre de vie. Elle touche l'ensemble de la population et marque notre territoire de façon indélébile. Comme aime à le rappeler Pierre Chastellain, la majeure partie de la configuration du réseau de communication tel qu'il se présentera dans 20 ans, existe déjà aujourd'hui ! Il importe donc de donner à la mobilité la place qui lui revient et de coordonner nos actions.

Le XXème siècle a été marqué par l'évolution fulgurante des moyens de communication et de transport, « gaffons-nous » que le XXIème siècle ne devienne pas le siècle de l'immobilité, mais les CeM sont là pour veiller à ce que cela n'arrive pas !

Jean PIPART - Directeur technique et ingénieur ff.

Tél. : 069 33 22 73

E-mail : jean-pipart@hotmail.com

Le site internet du CDDM est en ligne !

<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos commentaires.



Essayez le système de voitures partagées ou car-sharing : « cambio ».

Taxistop est à l'origine du projet de voitures partagées cambio.

La première station de voitures partagées cambio a été inaugurée le 13 mai 2002 à Namur.

De mai à septembre, le système va être testé. Un nombre restreint de privilégiés peut encore s'inscrire à ce test et profiter de tarifs très avantageux jusqu'en octobre 2002, date du lancement officiel de l'opération. A ce moment, les namurois auront à leur disposition 4 stations cambio et au total 12 véhicules adaptés à leurs besoins en mobilité.

Rappel du système.

Bon nombre de véhicules, appartenant à des personnes privées ou à des sociétés, administrations ou associations ne sont utilisés que quelques heures par jour (en moyenne une voiture est immobile 23 heures sur 24). Pour ces voitures assez peu utilisées, l'alternative « car-sharing » (voiture partagée dans le temps) est intéressante.

Cambio est un système de location de voitures très perfectionné, plus souple et moins cher pour les usages quotidiens que les systèmes traditionnels de location. Il offre à ses utilisateurs un service alternatif et quasi équivalent à la possession d'une voiture privée puisqu'il permet d'avoir, presque sous la main, la voiture dont on a besoin, et ceci, grand avantage, quand on en a besoin, c'est-à-dire, lorsque le transport public, le vélo, la marche à pied, voire même parfois le taxi, ne peuvent satisfaire à votre demande de déplacement.

Un adhérent cambio n'a aucun souci à se faire quant à l'entretien de sa voiture et il est délivré des tracas que connaît un propriétaire de voiture (nettoyage, entretien, réparations, assurances, immatriculation, achat, revente,...). Tout est pris en charge... L'utilisateur réalise ainsi une économie considérable.

Le car-sharing ne s'adresse pas qu'aux particuliers. A l'étranger, 30 % des adeptes du car-sharing sont des organismes professionnels : par exemple, l'indépendant qui a besoin d'un véhicule pour certaines activités, la compagnie d'assurances ou le service communal qui remplace sa flotte de voitures par un contrat d'utilisation des voitures d'une société de car-sharing, ...

L'utilisateur du car-sharing perd peu à peu le réflexe « voiture » pour budgétiser petit à petit chacun de ses déplacements et s'orienter ensuite vers le mode de déplacement le plus adéquat. On constate ainsi un accroissement de l'utilisation des modes de transport alternatifs à la voiture, suite à la mise en place du système.

Le système fonctionne comme suit :

■ Réservation.

La réservation peut se faire soit par contact téléphonique avec un agent ou via internet et cela même



VUE - Station de car-sharing de Namur

quelques minutes avant le départ. Pas besoin de prévoir le déplacement plusieurs jours à l'avance, un coup de fil 30 minutes auparavant suffit généralement.

■ Utilisation du véhicule.

A l'heure convenue, l'utilisateur se rend à la station indiquée à pied ou à vélo, car elle est en principe toujours proche de son domicile ou de son lieu de travail. Après une identification électronique au moyen d'une carte d'accès, il dispose du véhicule. Toutes les données : durée d'utilisation, distance parcourue, sont enregistrées automatiquement par l'ordinateur de bord. Après usage, l'utilisateur ramène le véhicule à la station et les données enregistrées sont transmises à la centrale.

■ Paiement.

L'utilisateur cambio paie un abonnement mensuel et verse dans la plupart des cas une caution remboursable à sa sortie du système. Pour le reste, il paye en fonction du nombre de kilomètres parcourus et du temps d'utilisation : ceci afin d'éviter, par exemple, qu'un abonné ne monopolise un véhicule toute une journée pour ne s'en servir que 20 minutes le matin et 20 minutes le soir.

A la fin du mois, l'utilisateur reçoit une facture indiquant les frais pour le mois écoulé, avec le décompte précis du nombre d'heures d'utilisation et du nombre de kilomètres parcourus, pour chaque catégorie de véhicules.

Pour toute information complémentaire :

Vous pouvez téléphoner du lundi au vendredi de 9H00 à 18H00 au 010/23.58.01, ou vous rendre à nos permanences d'information à la Maison du TEC, place de la station à Namur (en face de la gare) le mardi de 13H à 18H et le jeudi de 9H30 à 13H00. N'hésitez pas à consulter notre site internet <http://www.cambio.be>

Frédéric Van Maldeghem

Taxistop

Tél. : 010 23 58 01

E-mail : informations@cambio.be

Le GRACQ ouvre une Maison des Cyclistes à Namur

Le vélo est un outil de déplacement idéal : très agréable, le plus rapide en ville, peu coûteux, il est très sain et ne pollue pas. En ville, avec les transports en commun, il représente la meilleure solution aux embarras de circulation et aux problèmes de stationnement tout en contri-

buant à améliorer la sécurité urbaine, puisqu'il ne représente guère de danger pour les autres usagers de la rue.

Une ville cycliste est une ville où il fait bon vivre.
Le vélo, c'est une opportunité.

Emmenés par les **Cyclistes Quotidiens – GRACO asbl**, le principal mouvement cycliste en communauté française, et grâce au soutien du ministre de la Mobilité, des Transports et de l'Énergie en Région wallonne, les Namurois vont pouvoir profiter de nouveaux services visant à augmenter la part de déplacements à vélo.

La **Maison des Cyclistes** de Namur est la troisième implantation de ce genre en Wallonie, après celles de Liège et de Charleroi.

Les Cyclistes Quotidiens du GRACO souhaitent impulser dans la région namuroise une dynamique de partenariat entre tous les intervenants agissant pour la promotion de l'usage du vélo.

Le but : unir les forces et rassembler les moyens pour que le cycliste ne soit plus l'exclu du champ de la mobilité, pour donner à la capitale wallonne une réelle impulsion pro-cycliste.

L'École wallonne des moniteurs de Vélo-école, Pro Vélo et la Coordination des Ateliers vélos en Wallonie ont installé leurs bureaux, à côté de celui du GRACO. Le MET, Jeunesse et Ecologie, Dynamobile, la Ligue des Familles, les Ateliers vélo du CPAS de Namur et des Balances y sont aussi associés. Le GRACO souhaite encore convaincre la Ville de Namur de les rejoindre.

La Maison des Cyclistes de Namur propose :

- des actions militantes en faveur du vélo;
- un service d'information et de conseil quant aux droits et devoirs des cyclistes, à la pratique du vélo en ville et alentours, aux manifestations cyclistes diverses;
- un centre de documentation sur les matières cyclistes;
- un programme d'activités d'éducation et de sensibilisation :
 - des vélo-écoles (apprentissage de la circulation à vélo dans le trafic basé sur la prévention, la sécurité et l'expérimentation);
 - des balades familiales (promenades conviviales encadrées) ;
 - des balades guidées (découverte du patrimoine naturel, architectural,... namurois);
 - des programmes de vélo-éducation et de ramassage scolaire à vélo.
- le prêt et la location des vélos pour les balades, les emplettes, les déplacements domicile-travail, les déplacements des étudiants...
- des formations d'adultes : formation des moniteurs de vélo-écoles, mécanique du vélo, pratique des aménagements cyclables ...

La Maison des Cyclistes de Namur, 16 rue Muzet à 5000 Namur est ouverte du lundi au vendredi, de 12 à 17 heures.

Emmanuel PIRET
Tél. : 081 81 38 48
E-mail : maisondescyclistes.namur@skynet.be

Le vélo, meilleur allié du TEC...

Le vélo excelle sur les courtes distances, mais sa compétitivité est nettement moindre pour les trajets excédant 3 à 5 kilomètres. Au contraire, le TEC peine à assurer des dessertes fines. Par contre, il peut desservir très efficacement les axes lourds pour autant que le rabattement soit organisé.

Ces **caractéristiques complémentaires** font du vélo et du TEC des alliés objectifs.

Pour développer ce potentiel, il est nécessaire de permettre un rabattement efficace des cyclistes vers les lignes de transport en commun, et notamment **d'assurer un accueil de qualité des bicyclettes aux gares et arrêts.**

Différentes actions destinées à promouvoir cette complémentarité sont en cours. Ainsi, la SNCB a planifié d'équiper chaque arrêt de train d'au minimum 10 range-vélos. De leur côté les TEC et la Région wallonne ont initié une **expérience à grande échelle pour tester la combinaison Bus + Vélo.**

Des range-vélos seront installés durant le printemps 2003 sur plusieurs lignes pilotes.

Afin d'accompagner cette expérience, la Maison des cyclistes de Namur et le réseau des CeM ont décidé d'unir leurs efforts. Ils mettent sur pied **un groupe de travail** composé de CeM des communes, des TEC et de la Région qui **élaborera un guide méthodologique** relatif à l'utilisation combinée bus + vélo. Ce guide traitera tant de l'implantation des range-vélos, que de leur gestion, et de la promotion et de l'évaluation du système.

Le groupe de travail est déjà composé. Mais les idées de chacun sont les bienvenues.

Vous avez une expérience concrète d'utilisation du vélo en combinaison avec le transport en commun et vous voulez la partager; vous avez des suggestions, des réflexions à ce sujet. N'hésitez pas à en faire part. Exprimez-vous sur le forum électronique du réseau des Conseillers en mobilité à l'adresse <http://cem.mobilite.wallonie.be>.

Vous pouvez également communiquer vos remarques par voie postale classique en écrivant au réseau des CeM.

Nous ne manquerons pas de vous donner des informations sur ce groupe de travail et sur les résultats de cette expérience pilote. Mais n'attendez pas : **osez les cocktails vélo + bus et vélo + train.**

Huguette Brohée, chargée de mission au GRACO
La Maison des Cyclistes de Namur
Tél. : 081 81 38 48 ou 065 31 80 27
GSM: 0473 431 655
E-mail : hbrohee@swing.be



DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture et de visite

Moses : le site de la mobilité durable et du car-sharing
<http://www.moses-europe.org>

Programme européen ayant pour but de développer des services pour réduire la dépendance à la voiture privée, Moses a mis au point des expériences de car-sharing un peu partout en Europe. Le site qui lui est dédié présente ces expériences (Gênes, Stockholm, Palerme, Londres, ... et bien sûr la toute nouvelle station de car-sharing de Namur) et propose également un forum de discussions, une série de liens vers d'autres sites traitant de mobilité durable, une galerie de photos, une liste des questions fréquemment posées à propos du projet, une page « documentation », ...

Le développement durable : tes premiers pas, SSTC, 2002.

Le développement durable : comprendre pour agir, SSTC, 2002.

Ces deux dossiers, à destination de l'enseignement secondaire (degré inférieur pour le premier, degré supérieur pour le second), montrent la diversité des thèmes liés au développement durable, en tentant de comprendre et d'analyser la complexité des problèmes actuels et en envisageant quelques pistes de solutions. Avec un important chapitre consacré au transport, ces brochures sont d'excellents points de départ pour une sensibilisation d'un jeune public à la problématique de la mobilité durable.

Ces publications sont disponibles gratuitement auprès des Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles : rue de la Science, 8 - 1000 Bruxelles

Personne de contact : Marie-Carmen Bex

Tél. : 02 238 34 81

Elles sont également téléchargeables à l'adresse suivante : http://www.belspo.be/belspo/ostc/geninfo/publ/index_fr.stm

Delphine Rossomme - Gestionnaire
Centre de documentation en mobilité



BILLET D'HUMOUR

VUE - Petite devinette : De quel type de voirie s'agit-il ? (Réponse en bas de page)

SOURCE - Jean-Louis Biermann, fondateur Transitec



**mobilité
en wallonie**
direction générale
des transports

Réponse à la question du billet d'humour : Il ne s'agit pas, comme beaucoup l'auront pensé, d'une autoroute, mais de deux routes parallèles qui bordent chacune un côté de la frontière entre les Etats-Unis et le Canada.

L'AGENDA

Du réseau

- La formation semestrielle n°3 sur le thème du vélo aura lieu à Leuven le 26 et le 27 juin prochains (au choix). Elle durera une journée. Un courrier reprenant les informations utiles ainsi qu'un bulletin d'inscription ont été envoyés à chaque CeM.
- Le nouveau cycle de formation de base des CeM débutera le 16 septembre pour le groupe « urbain » (A6) et le 19 septembre pour le groupe « rural » (B7). Pour éviter les déplacements pour une demi-journée, les cours seront répartis alternativement en sessions de 3 jours et de 2 jours.
Inscription : Michèle Lorgé, MET-D311
8, bd. du Nord
5000 Namur
Tél. : 081 77 31 18
Fax : 081 77 38 22
E-mail : mlorge@met.wallonie.be

L'AGENDA

Hors réseau

- La consultation d'usagers prévue dans le cadre du projet de décret organisant les PCM, et annoncée le 22 juin, est reportée à une date ultérieure.
- Le 26 juin 2002, de 9h30 à 17h00, se tiendront au Novotel à Wépion les Etats Généraux des villes et communes ayant élaboré un PCM ou ayant un PCM en cours d'élaboration (participation sur invitation).
Infos et inscription : Michèle Lorgé, MET-D311
8, bd. du Nord
5000 Namur
Tél. : 081 77 31 18
Fax : 081 77 38 22
E-mail : mlorge@met.wallonie.be
- Du 21 au 29 septembre 2002 : Semaine de la Mobilité. « Circuler librement, c'est circuler autrement. »
Infos : Inter-Environnement Wallonie
Tél. : 081 25 52 57
E-mail : semmob.iew@swing.be
Site : <http://www.semaine.mobilite.wallonie.be>
- Le 24 octobre 2002 de 13 h à 16h30 au CAMEM, 8 Bd. du Nord à Namur : formation PEDIBUS : « Comment améliorer la mobilité des piétons et des personnes à mobilité réduite ? »
Infos : PLAIN-PIED
rue du Grand Champ, 4
5380 Noville-les-Bois
Tél. : 081 83 02 35
E-mail : pedibus@plain-pied.org
Site : <http://www.plain-pied.org>

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, envoyez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

N'hésitez pas à nous faire part de photos ou d'anecdotes humoristiques sur la mobilité, nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans un des prochains numéros du CeMaphore.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées par fax ou e-mail à Isabelle Dullaert gestionnaire du réseau D311 - Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8
B-5000 Namur
Tel : 081/77.31.26, Fax : 081/77.38.22
E-mail : reseau-cem@met.wallonie.be
Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>